

Reddition 2024- régime transitoire sur les milieux hydriques
MRC DE CHARLEVOIX-EST

MUNICIPALITÉ	nombre d'autorisations			
	Littoral	Rive	ZI grand courant	ZI faible courant
Ville de La Malbaie	1 ¹	4 ²⁻³⁻⁴⁻⁵	0	0
Ville de Clermont	0	0	0	0
municipalité de Baie-Sainte-Catherine	0	0	0	0
municipalité de Saint-Siméon	0	0	0	0
municipalité de Saint-Irénée	0	0	0	0
municipalité de Saint-Aimé-des-lacs	0	0	0	0
municipalité de Notre-Dame-des-Monts	0	0	0	0
Territoires non-organisés	0	0	0	0

Liste des activités (en référence au chiffre en exposant)

- 1- Installation de ponceau (art 6.1)
- 2- Installation de ponceaux (art 7.2)
- 3- La construction d'un ouvrage de stabilisation de talus (art 7.3)
- 4- La construction d'une structure d'une largeur d'au plus 5 m pour traverser un cours d'eau (art 7.6)
- 5- La construction de bâtiments ou d'ouvrages accessoires à un bâtiment résidentiel principal (art 7.9)

(m2)

Superficie totale visée par l'ensemble des autorisation: **110**

Préparé par: Stéphane Charest ing.f
 Directeur aménagement du territoire et de l'évaluation